

Le fait est que nous ne ferons rien de tel. Le compte rendu du *Globe and Mail* renferme une erreur dont l'ordre de grandeur est de 10. Pour clarifier la situation à la Chambre et aider les Canadiens à comprendre une politique très importante mais néanmoins très délicate de la Chambre, le président du Conseil du Trésor, nous dirait-il si c'est lui ou son ministère qui ont fourni ces renseignements erronés au *Globe and Mail* ou s'ils proviennent de Statistique Canada?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. C'est difficilement un rappel au Règlement. C'est peut-être une question qui aurait pu être soulevée durant la période des questions. La présidence veut bien permettre au ministre d'y répondre, mais comme la période des questions est terminée, il faudrait le consentement de la Chambre.

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, je crois que nous avons des problèmes avec nos chiffres aujourd'hui. Dans ce cas-ci, comme l'a signalé le député, un journal de Toronto, le *Globe and Mail*, a correctement rapporté des renseignements provenant du Livre bleu et du Conseil du Trésor et selon lesquels environ 188 millions de dollars seront consacrés aux diverses politiques de bilinguisme du gouvernement fédéral.

Toutefois, l'auteur est allé jusqu'à conclure que ces 188 millions de dollars représentaient 8.56 p. 100 du budget total, ou \$8.56 de chaque dollar.

**Des voix:** Encore une erreur.

**M. Drury:** C'est trompeur et peut-être est-ce ce qui a mis le chef de l'opposition sur une mauvaise piste. J'espère que le *Globe and Mail* fera tout son possible, non seulement pour corriger cette erreur, mais aussi pour la reconnaître.

**M. l'Orateur:** Avant que le député de Don Valley ne prenne la parole, le député de York-Ouest invoque le Règlement.

**M. Fleming:** En tant que président du caucus libéral de Toronto, monsieur l'Orateur, je tenais à signaler en passant la présence à la tribune libérale ce matin du maire du Toronto métropolitain.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Mon devoir envers la Chambre m'oblige à lui rappeler que les députés n'ont pas le droit de signaler à la Chambre la présence à la tribune de visiteurs de marque, qu'il s'agisse de Canadiens ou d'étrangers. Hier, lorsqu'un des honorables députés à ma droite l'a fait, j'ai préféré ne rien dire; mais si nous prenons l'habitude de signaler tous les jours la présence de visiteurs de marque à la tribune, nous pourrions bien un jour y passer autant de temps qu'à l'examen des motions formulées en conformité de l'article 43 du Règlement.

L'Adresse—M. Gillies

[Traduction]

## LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat, interrompu le jeudi 28 février, de la motion de M. Stollery: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Stanfield (p. 31) et du sous-amendement de M. Fortin (p. 45).

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais commencer par féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, offrir ensuite mes félicitations au Gouverneur général et lui souhaiter tout le succès possible pendant son mandat, et enfin féliciter le chef de l'opposition (M. Stanfield) de son brillant discours d'hier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gillies:** De fait, permettez-moi de féliciter aussi le premier ministre (M. Trudeau) et les autres chefs de parti à la Chambre de l'excellence avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions.

Au fond, pour appuyer ou non l'Adresse en réponse au discours du trône, il faut savoir si l'on peut conclure, d'après ce qui s'est dit, que le gouvernement est assez prévoyant et imaginatif pour résoudre les problèmes économiques actuels du Canada, qui sévissent de fait dans le monde entier aujourd'hui. Il n'y a pas de doute que le monde traverse actuellement sa plus grave crise économique depuis les années 20. Il est certain que nous vivons à une époque qui exige de l'imagination, de l'enthousiasme et une ouverture d'esprit aux nouvelles idées afin de venir à bout de la situation économique actuelle. J'ai constaté avec satisfaction que ce problème est signalé dans le discours.

Les difficultés auxquelles le monde se heurte actuellement sont très nettes et très évidentes. Elles ont commencé à se manifester l'an dernier à la suite du changement brusque et rapide de l'approvisionnement de tous les pays en énergie. Le problème s'est manifesté de deux façons, notamment en matière d'approvisionnement et de prix. Le problème de l'approvisionnement est plus aigu dans les pays qui dépendent du pétrole du Moyen-Orient, comme le Japon, les pays du Marché commun européen et, dans une certaine mesure, les États-Unis. Il entraînera vraisemblablement un ralentissement du taux d'expansion économique de ces pays au cours de cette année.

● (1210)

Ce qui est plus important peut-être, c'est qu'à la longue, il entraînera une répartition différente des ressources dans ces pays. Mais les difficultés de paiement sont beaucoup plus importantes que les problèmes d'approvisionnement suscités par la situation qui règne au Moyen-Orient. A cause de la politique du Moyen-Orient en matière de prix, il est clair que les paiements s'élèveront à environ 75 milliards de dollars et qu'ils ne peuvent être effectués dans le cadre de tout système conventionnel utilisé dans le passé. En effet, pour certains pays comme l'Inde, qui allait consacrer la moitié de ses exportations au règlement de ses achats de pétrole, les difficultés que pose l'importation de ce produit dépassent l'entendement.